République du Sénégal

--------------------

Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries

***-----------------------------***

***Projet de Zone de Transformation Agricole (Agropole SUD)***

**-------------------------**

**Cellule d’Exécution du Projet**

**AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D’INTERET**

**C\_CEPA\_021**

**Sélection d'un consultant pour la réalisation des études APS/APD, élaboration DAO et supervision des travaux de construction et/ou réhabilitation de 32 km de piste.**

**Mode de financement** : **Banque Islamique de Développement (BID)**

**N° de Financement : Sen-1024**

La République du Sénégal a reçu un financement de la Banque islamique de Développement afin de couvrir le coût de Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services consistent en la réalisation, d’une part d’une étude technique détaillée, d’une étude économique et socio-économique, d’une étude environnementale et sociale , d’une étude d’Avant-Projet Sommaire (APS), d’une étude d’Avant-Projet Détaillé (APD) et de l’élaboration de plans détaillés d’exécution, et d’autre part du contrôle et de la surveillance des travaux de réhabilitation et/ou de construction/réhabilitation de 32km de pistes dans les départements d’Oussouye et de Ziguinchor (Région de Ziguinchor).

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous :

Le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries invite les Cabinets (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

1. La nature des activités du candidat et le nombre d’année d’expérience ;
2. Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l’exécution de marchés similaires ;
3. L’organisation technique et managériale du cabinet.

Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de sélection sur la base de la qualité et du coût comme stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : Cellule d’Exécution du Projet Agropoles email : [elmalick.cisse@agropole.sn](mailto:elmalick.cisse@agropole.sn), cc : [agropole@agropole.sn](mailto:agropole@agropole.sn), [aspmagropole@gmail.com](mailto:aspmagropole@gmail.com) Téléphone (221) 78 218 12 12 et 77 239 47 60, de 9h à 17h (heure locale).

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier électronique) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **27/01/2023 à 10 heures précises**

Secrétariat du Ministère du Développement industriel et

des Petites et Moyennes Industries 1er étage auprès de M. FALL

À l'attention : Monsieur El Hadji Djily MBAYE LO, Coordonnateur de la CEP

ou par voie électronique : [agropole@agropole.sn](mailto:agropole@agropole.sn), cc : [bayeracine1@hotmail.fr](mailto:bayeracine1@hotmail.fr), [elmalick.cisse@agropole.sn](mailto:elmalick.cisse@agropole.sn),